

phes n'ont cherché dans la matière le principe effectif du mal que parce que la matière est en effet le moyen et la condition de toute individualité finie. Ainsi le mal dérive des nécessités même de la création; et comme on a dit : *la loi du bien*, on peut dire en un sens très vrai : *la loi du mal*. L'imperfection de la volonté, conséquence de la limitation essentielle de l'être créé, rend inévitable l'existence effective du mal! Dans la création, le mal n'est que le caractère même qui lui est essentiel d'être actuellement finie et la condition radicale de son existence. Il n'y a donc point de déchéance. La déchéance, c'est la création (1). »

Si le mal était dans le fait même de la création, c'est Dieu qui aurait créé le mal. Si la création est un mal parce qu'elle est essentiellement finie, quoique gravitant sans cesse vers le terme de l'infini, terme qu'elle n'atteindra jamais; par l'opération même de Dieu le mal durerait sans cesse, et le bien serait un terme qu'on n'atteindrait jamais. Ces conséquences toutes fausses n'ont pu résulter que d'une métaphysique biaisée.

Dans quelque lieu que l'on pose la question, dans l'absolu ou dans le temps, le bien c'est la possession de l'être. Le bien infini, c'est la possession de l'existence infinie; le bien temporel c'est la possession de l'existence temporelle. Le mal c'est la privation de l'être, c'est ce qui fait rentrer vers le néant. Le mal, ce n'est pas la limitation de l'être, mais la diminution de l'être. Autrement, l'ensemble des êtres créés serait l'ensemble des maux, et Dieu serait la source de tous les maux.

De même que tout accroissement de l'être est un bien, toute diminution de l'être est un mal. L'être éprouve un bien à mesure qu'il sent son existence se développer, et

(1) M. DE LA MENNAIS, *Esquisse d'une philosophie, De l'homme*, liv. I<sup>er</sup>, chap. 2, 3, 4, 5, 6 et 7.